Les peuples d’Europe face à la dictature sanitaire : désobéissance !

DE L’URGENCE D’UNE DESOBEISSANCE CIVILE
Les peuples d’Europe face à la dictature sanitaire

Montesquieu, en affirmant que « les lois inutiles affaiblissent les nécessaires », énonçait une vérité de fait que l’on peut aisément appliquer aux définitions de situations complexes. Dans le cas qui nous occupe ici, affirmer que la désobéissance civile est « le refus collectif d’obéir à une loi ou à une décision considérée comme injuste » (Dominique Colas, professeur émérite de Science politique, CERI) fournit une base suffisante permettant d’analyser les principaux termes impliqués : désobéir, loi ou décision (implique le pouvoir politique), injustice.

LEGITIMITE ET ILLEGITIMITE DE LA LOI

Dès l’instant où le législateur forfait à sa fonction, aidé en cela par l’action du pouvoir exécutif, le refus d’obéir cesse d’être un crime, il devient un devoir. Or, dans le cas des pays européens, de la part du législateur – terme commode car il dispense les fondateurs de la législation d’être nommément désignés, – le forfait est double : il se situe au niveau de la nation, trahie par ses élites, et au niveau de l’Union européenne dont la Commission s’est instituée nomothète par un coup d’État de fait.
C’est en 1980 que le Britannique Leon Brittan et l’un de ses collègues confisquent avec le soutien de Downing Street le pouvoir d’infléchir la politique économique européenne. « S’autorisant à interpréter l’article 90, § 3 du traité de

Rome ‘‘qui autorise la Commission européenne à adresser une directive aux États membres qui se comporteraient mal en matière de concurrence’’ …, les commissaires britanniques remplacent le verbe ‘‘adresser’’ par le verbe ‘‘arrêter’’, se substituant de la sorte aux organes de décision. » Après une plainte de la France, « la Cour de Justice européenne, acquise au dogme libéral, donne raison à la Commission » (1982). « Le tournant est ici majeur. Faisant jurisprudence, la décision d’autoriser la Commission à ‘‘arrêter’’ des décisions marque la prise de pouvoir par les lobbies économiques ». Ce tour de passe-passe n’est autre qu’un « coup de force à l’égard des citoyens européens » (Michel Bugnon-Mordant, Sauver l’Europe, L’Age d’Homme, 2000, pp. 155-56).

Ce déni de démocratie a depuis des années son pendant dans les nations composant l’UE (la fausse Europe). Dans le cas de la France, le dévoiement progressif de la Constitution depuis le départ du général de Gaulle a mis le législatif et l’exécutif en porte-à-faux vis-à-vis de la définition même du terme « législateur ». Celui-ci, selon Aristote, a le devoir de fixer « une loi juste », loi qui donne à la société civile ce qui est utile « à la vie » (Éthique à Nicomaque), c’est-à-dire à la communauté. Or, prenant prétexte d’une crise sanitaire dont la gravité est loin d’être démontrée (le discours officiel ment sur les chiffres), tout en laissant planer un doute sérieux sur son origine (il ment aussi sur la réalité scientifique), le législateur et le gouvernement accumulent les décisions qui nuisent gravement à la vie, au bien, aux libertés les plus élémentaires du citoyen ordinaire. Loin d’être utiles à la communauté, elles entravent ses mouvements et l’enferment dans une logique de désespérance nuisible, voire, à terme, mortelle.

UNE REPUBLIQUE DICTATORIALE

Le glissement de plus en plus prononcé d’une république démocratique vers une république dictatoriale accompagne la dérive régulière du sens du mot république. Du concept

originel de res publica, la « chose publique », l'affaire de la communauté de tous les citoyens, on est passé à la glorification d'un régime politique particulier, érigé en principe religieux. Le monde politique, le monde économique, le monde intellectuel et médiatique ne parlent plus de la France mais de la République. Celle-ci n'est plus qu'une entité divinisée exigeant la proskynèse (inclinaison profonde, établie par la tétrarchie dioclétienne). Resserrement inquiétant car il discrimine la société entre adorateurs béats et soumis d'une part, citoyens critiques du système d'autre part. Alors que la république telle qu'elle est considérée aujourd'hui n'est qu'un régime à l'égal d'autres régimes, que l'on est en droit d'admirer ou non, d'accepter ou de refuser, d'analyser pour en tirer bilan et conclusion, le pouvoir en est arrivé à dénier à quiconque la plus légitime observation négative envers un type d'organisation qu'une « élite » a indument accaparé.

Dès l'instant qu'un gouvernement, dont le législatif n'est plus qu'une chambre d'enregistrement, une assemblée de godillots, y compris les membres d'une opposition dénaturée, assure seul ce que Marcel Gauchet définit comme « la rédaction d'injustices et de crimes ainsi décorés du nom de loi », la souveraineté de cette même loi est abolie par la perte de sa légitimité. De démocratique, le régime entre en dictature. Non point au sens romain ou helvétique du terme – « concentration et renforcement de l'autorité pour le salut de la patrie », – mais à celui d'une institutionnalisation du coup d'État. On passe alors de la dictature légitime à la dictature illégitime et scélérate : « concentration du pouvoir entre les mains d'un groupe ou d'un clan ». Ce qu'est la France aujourd'hui, ce qu'est l'Union européenne et ce que sont de plus en plus les nations du monde occidental, mais pas exclusivement.

DE LA NECESSITE DE LA DESOBEISANCE

Les principaux théoriciens de la désobéissance civile, de Benjamin Constant à Thoreau et de Hannah Arendt à Rawls, sont

d’accord sur certains points cruciaux.
La légitimité de la loi s’arrête lorsqu’est par exemple introduite sa rétroactivité, laquelle ébranle la certitude que l’on peut avoir des conséquences de ses actions. Nos républiques ne l’ont pas encore adoptée mais ne dissimulent pas qu’elles l’envisagent. La légitimité de la loi doit lui être refusée aussi dès lors qu’elle prescrit des actions et des attitudes contraires à la morale. Or, nous y sommes depuis des décennies. Parmi les prescriptions incriminées figurent l’encouragement à la délation, érigée en vertu depuis un peu plus d’un an : qui n’a été témoin de personnes dénonçant leurs voisins pour non-respect du couvre-feu ou du confinement ? ; l’encouragement à la dépravation et à l’avilissement. Par l’élévation des errances LGBTistes au rang de normes admirables, par la protection offerte en haut lieu à la pédophilie des élites, par la tolérance illimitée du marché de la drogue, pourvoyeur de fonds destinés aux services de renseignement, au terrorisme, aux diverses caisses noires, à la corruption en général, par la lutte contre la vie et la propagande en faveur de l’avortement sans restriction, y compris à neuf mois de grossesse, le régime avilit le peuple et s’en réjouit.
La légitimité de la loi se perd également lorsqu’elle divise les citoyens en catégories. Or, que fait-elle d’autre aujourd’hui, et ce avec une véhémence rarement connue ? Non seulement elle plébiscite le racisme anti-blanc, la prééminence de clans (politiques, idéologiques, financiers) sur d’autres clans (classes populaires, classes moyennes), de genres sur d’autres genres (homosexuels/hétérosexuels, féminins/masculins, non-genrés/transgenres), de catégories sur d’autres catégories (immigrés/autochtones, possédants/laissés-pour-compte, riches/pauvres, délinquants/citoyens honnêtes), mais en supprimant presque entièrement la liberté d’expression, elle ne laisse la bride sur le cou qu’à un type d’opinions et d’attitude.

La déclaration de Thoreau selon laquelle la désobéissance est

aussi légitime qu'inévitable quand gouvernement et législateur ne traduisent pas la volonté du peuple et entravent la vie sociale et économique est lumineuse et implacable. Que font les gouvernements européens en ce moment, sinon paralyser la vie économique et pétrifier la vie sociale ? Par la mise à l'arrêt artificielle et dénuée de bon sens de la vie économique, le pouvoir politique condamne le peuple, autrement dit les citoyens n'appartenant pas aux clans oligarchiques que sert le politique dévoyé, à la précarité, à la misère, à la désespérance. En enrayant toute vie sociale, elle instille une asthénie larvée, une séparation entre les personnes, les familles, les groupes qui aliènent leur humanité et les transforment en mécaniques, en robots. Elle ôte de leur être ce qui appartient à la race humaine, ce qui les distingue des animaux. Encore ceux-ci perdent-ils le goût de vivre dès l'instant où on les traite en objets, en les privant d'affection ou de considération.

Hannah Arendt voit juste lorsqu'elle jette l'anathème sur tout gouvernement « de plus en plus méprisant et arrogant à l'égard des citoyens ». Nuls gouvernements ne méritent autant une telle étiquette que les gouvernements occidentaux, celui de la France en étant l'épitomé. La rébellion étant pour l'heure quasi-inexistante, celui-ci persévère franchement dans les décisions nuisibles au bien commun (braderie du patrimoine culturel, industriel, économique, scientifique), à la sécurité des personnes (protection policière et juridique inconditionnelle accordée aux criminels les plus dangereux mais application la plus implacable et la plus disproportionnée de la loi pénale aux citoyens honnêtes) et à l'intégrité de la nation (transfert des souverainetés régaliennes à des entités supranationales, soumission à la souveraineté militaire d'une puissance étrangère – les États-Unis via l'OTAN – et appui total accordé à leurs priorités stratégiques et impérialistes, mise en danger du territoire de par le risque de riposte nucléaire de la part d'un ennemi abusivement désigné, qui n'est pas le nôtre mais le devient

par dénaturation provoquée).

Rawls est clair dans sa définition de la désobéissance civile, laquelle implique qu'elle agisse dans le but « d'amener à un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement ». Il ne s'agit pas, précise-t-il dans sa Théorie de la Justice (1971), d'un acte de rupture citoyenne ou insurrectionnel, mais au contraire d'une manifestation de puissance civique, le pouvoir politique l'ayant trahie et en ayant dépossédé l'État.

RETABLIR LA CONSTITUTION

Le fondement d'une constitution authentiquement républicaine (au sens de res publica) doit être la liberté égale pour tous les citoyens. Non point la liberté de « faire ce que l'on veut », mais la liberté « positive » d'agir : liberté de mouvement, de se déplacer, de rencontrer qui on veut, de s'épanouir et de s'accomplir dans les limites fixées par une loi juste, c'est-à-dire conçue pour le bien commun. Nous ne sommes pas ici dans une logique individualiste, atomisée, de personne sans racine, sans mémoire et sans devoir envers la société et la patrie, mais dans une logique véritablement politique au sens d'Aristote : l'homme ne se réalise pleinement que dans la cité, en participant à la vie de la cité.

Or, la liberté de participer à la vie de la cité est depuis des années, mais avec une accélération considérable depuis un an, bafouée par les décisions du clan oligarchique et parasite au pouvoir. Le confinement, en assignant de manière essentielle (c'est-à-dire attentatoire aux éléments vitaux), sans raison véritablement légitime et démontrée, les citoyens hors oligarchie à résidence ; l'éradication de l'économie non-mondialisée (petits et moyens commerces, petites et moyennes entreprises, institutions culturelles, etc.) ; la menace d'instituer un passeport sanitaire créant deux types de citoyenneté ; tout cela participe d'une négation de la

constitution et s’ajoute à d’autres faits gravissimes portant la marque distinctive d’une pure et simple dictature. Ses caractéristiques essentielles sont :

La confiscation du pouvoir politique par une caste. La démocratie a été détournée par une série de manœuvres, dont certaines sont à l’œuvre depuis longtemps. Le système électoral ne favorise que les candidats sélectionnés par des partis politiques pourris au cœur en vertu de leurs intérêts et de l’intérêt des groupes qu’ils représentent. Cela explique que la majorité parlementaire est toujours composée de membres des classes oligarchiques (bourgeoises et libérales, de gauche comme de droite) : avocats, industriels, banquiers, médecins, hauts fonctionnaires, etc. La véritable majorité n’est jamais représentée dès lors que les non-inscrits, les bulletins blancs, les abstentionnistes ne sont pas pris en compte. Si on leur adjoint les électeurs qui votent contre les candidats du système, on obtient une large majorité, celle constituée par un ensemble de citoyens exigeant d’autres candidats, ainsi qu’une remise en cause des structures politiques. Ces dernières, loin d’être démocratiques, imposent au contraire, en premier lieu, que les candidats élus ne représentent qu’une part infime de la nation (à peine 17 % dans le cas de Macron et de ses sbires) et ensuite que les parlements, dès l’instant où les candidats antisystème en sont régulièrement écartés, ne représentent aucunement la nation.

La disparition de la liberté d’expression. Non seulement le pouvoir politique, mais le pouvoir médiatique, le pouvoir judiciaire, le pouvoir intellectuel, le pouvoir des groupes de pression (souvent financés par des entités subversives étrangères du genre Soros) contribuent à faire taire toute opposition véritable (les partis officiels d’opposition ne sont qu’une farce), toute contestation, et plus grave : tout débat. Des organismes privés tels que les GAFAM se permettent aujourd’hui d’interdire ou d’autoriser à leur convenance la parole.

Les sondages biaisés, payés par des groupes de pression.
Les journalistes aux ordres.
La puissance des lobbies, omniprésents dans l'arène politique nationale et régionale, et encombrant les arrières salles des institutions dites européennes.
La corruption généralisée, laquelle est la conséquence fréquente des éléments évoqués au point 5.

Éminente, toutefois, est l'absence de consultation des peuples à propos de décisions et de lois prises autoritairement et qui sont de nature à modifier en profondeur le cadre dans lequel ils vivent, les principes auxquels ils sont attachés, la substance même de ce qui constitue leur patrie, leur identité, leurs raisons de vivre.

Pour ce qui est de la France, par exemple, le recours au référendum, depuis le départ du général de Gaulle, est devenu l'exception. Et lorsque la réponse donnée par le peuple ne correspond pas à ce qu'attend l'oligarchie au pouvoir, elle est tout bonnement ignorée (2005). Dans d'autres pays, elle est atténuée, peu à peu dissoute (Suisse), remise en cause par un ou plusieurs nouveaux référendums jusqu'à ce que la réponse soit conforme aux attentes oligarchiques (Irlande, Danemark).
L'État est donc bel et bien devenu presque partout ce « masque de l'appareil de répression oligarchique » décrit par Marx, et les élections ne consistent que dans le choix des membres des classes supérieures destinés à les représenter, elles seules, contre le peuple.

UNE DICTATURE MEURTRIERE

La crise sanitaire actuelle, conçue depuis longtemps (une répétition générale s'était tenue deux mois avant le début de la soi-disant pandémie), planifiée, provoquée, a permis l'avènement d'une dictature sanitaire qui évolue progressivement vers la dictature proprement dite, globalisée et maintenue d'une main de fer. Et cette dictature tue. Elle tue de plusieurs façons.

D’abord, en ayant créé – ou, si l’on refuse l’évidence de la préméditation, en ayant saisi le prétexte – (d’)un virus plus ou moins mortel selon les classes d’âge et les états de santé (en réalité, le taux de mortalité est très faible : 0,26 %, d’où le mensonge permanent sur les chiffres et les variants). Rappelons que les tests positifs ne signifient en rien que le testé soit atteint du Covid et que, de surcroît, le personnel hospitalier a ordre d’inscrire tous les décès sous l’étiquette « mort du Covid ». Il est curieux, en outre, de constater que les membres des classes oligarchiques sont fort peu touchés, de même que le monde des migrants, pourtant enclins à vivre en groupes agglutinés.

Ensuite en refusant de soigner. Depuis une vingtaine d’années des centaines de milliers de lits ont été supprimés en Europe dans les hôpitaux publics. En Suisse, ce sont 27 % des hôpitaux, essentiellement de districts, qui ont été fermés. En plein déroulement actuel de la crise, cet effacement criminel des moyens hospitaliers se poursuit. Et puis, tout ce qui pourrait contribuer à guérir est soit dénigré, soit contesté, soit interdit. Quand on interroge les membres de l’oligarchie qui prétendent avoir eu le Covid au sujet du traitement qu’ils ont reçu, on n’obtient aucune réponse. L’arme unique contre l’épidémie (car il ne s’agit pas de pandémie, laquelle aurait provoqué des centaines de millions de morts) est le vaccin. Or, en quoi consiste-t-il ?

Non point en un vaccin traditionnel mais en un traitement génique, ce qui constitue une première. Les conditions de mise au point, le temps extrêmement court consacré à la recherche et aux essais, le fait que la composition du vaccin n’ait été décrite que par les laboratoires qui l’ont créé et qu’elle ne soit donc pas vérifiable auraient dû engager les autorités à surseoir à son utilisation. Surtout lorsque l’on sait que Pfizer a déjà été condamné plusieurs fois à des amendes astronomiques pour mensonge avéré. Quant à Astra Zeneca, un rapport du Dr Gérard Maudrux précise :

Le niveau de preuves des données est globalement faible, entre autres parce que les essais ne se sont pas déroulés comme prévu, et que les données d'efficacité clinique rendues publiques ne portent que sur environ la moitié des participants aux essais.

Dans les essais, la diminution relative du risque d'être atteint d'une maladie covid-19 a été d'environ 70 % dans les groupes vaccin ChAdOx1 nCoV19, avec une incertitude autour de l'ampleur de l'efficacité plus grande qu'avec les deux vaccins a` ARNm déja` autorisés. Une réduction de la fréquence de covid-19 grave est vraisemblable mais non démontrée.
36 % des participants avaient au moins un facteur de risque de covid-19 grave autre que l'aĝe, mais l'incertitude autour de l'ampleur de l'efficacité chez eux est encore plus grande que pour l'ensemble des participants. Seulement 6 % environ des participants étaient aĝés de 65 ans ou plus.
Les effets indésirables connus du vaccin ChAdOx1 nCoV19 sont surtout des réactions locales et systémiques très fréquentes. Il existe encore de nombreuses inconnues inhérentes au faible recul d'utilisation, notamment de ce vecteur viral chez les êtres humains.
Le Dr Pascal Sacré confirme : « Toute mise sur le marché d'un produit, d'un médicament, a`fortiori d'un vaccin destiné a`des personnes non malades, nécessite plusieurs phases d'évaluation, étalées sur plusieurs années, principe de précaution court-circuité dans cette crise avec tous les dangers que cette précipitation peut engendrer. Ces ‘‘vaccins géniques’’ au mécanisme d'action très particulier exposent l'humanité a` des risques inconnus, non maıt̂risés, en opposition totale avec le principe de précaution pourtant si cher a`nos autorités sanitaires ». (« La vaccination mondiale : le véritable objectif de l'opération COVID-19 » in mondialisation.ca, 22 février 2021).

Se pose ensuite le problème des effets. Il n'est pratiquement pas d'exemple qu'un vaccin authentique n'en cause pas, même

dans le cas d'un vaccin utilisé depuis des décennies et dont l'innocuité a été mille fois vérifiée. Concernant un traitement génique, en revanche, on peut non seulement craindre le pire, mais on se doit d'examiner attentivement le contexte dans lequel il s'inscrit.

Un nom surgit alors, celui de Bill Gates, le chantre quasi-mystique de la « vaccination planétaire ». Dans son esprit, elle doit contribuer à diminuer la population mondiale dans une proportion considérable : les deux tiers. Dans un bref extrait filmé au cours d'un colloque du club des Milliardaires, il explique devant un parterre conquis que la population de la terre passerait sous peu de 6,8 milliards à 9 milliards, chiffre que l'on pourrait très vite, dans un premier temps, réduire de 10 à 15 % grâce aux « nouveaux vaccins » et à ce qu'il nomme la « santé reproductive », terme aussi mystérieux qu'inquiétant. On sait que l'intention comme le pourcentage exprimés ont leur source dans les délibérations du groupe de Bilderberg depuis des années.
En tant que très proche des principaux membres de ce groupe et premier contributeur et donc pratiquement patron de l'OMS, Gates est à même d'accomplir le projet. Sa concrétisation sera aisée, précise-t-il, « si on fait vraiment un super boulot avec les nouveaux vaccins » (http://initiativecitoyenne.be/2016/12/claire-severac-nous-a-quittes-hommage-a-une-activiste-qui-derangeait-diablement-l-establishment.html, dès la 39e minute). On peut dès lors accorder crédit à Peter Koenig, ancien économiste à la Banque mondiale et à l'OMS, lorsqu'il nous avertit du danger représenté par Gates, lequel vise tout bonnement à une réduction drastique de la population mondiale. Cela devient chaque jour plus évident, assure-t-il, mais nous ne voulons pas le voir, trompés que nous sommes par la propagande et les mensonges des milieux officiels (cf. son article sur « ''Covid-19, The Great Reset'' – ''Delete'' Humanity », dans Global Research du 4 février 2021).

Il n’est pas étonnant, par le fait, que s’affirme de si éminente façon l’acharnement officiel à imposer par tous les moyens, y compris le futur passeport sanitaire, l’inoculation du traitement génique appelé « vaccin » à tous les habitants de la planète. Il n’est pas étonnant non plus que soit maintenu le refus de soigner et donc l’interdiction de la chloroquine, de l’Ivermectine, des vitamines, de tous les actes préventifs assurant une protection contre le virus. Il n’est pas étonnant, enfin, que la peur soit accentuée par la proclamation incessante de la venue de nouveaux mutants contre lesquels seul le « vaccin » est déclaré efficace. En spécifiant que plusieurs doses sont nécessaires et qu’il conviendra de répéter l’opération régulièrement au cours des années, notamment à l’apparition de mutants qu’au besoin l’on inventera ou fabriquera, on prépare les peuples à l’idée que le Covid est installé en notre sein pour de bon et nous pourrira la vie. Il en découle que la liberté dont nous jouissions il y a un an encore a vécu et que nous devons admettre que notre vie est devenue une simple survie dans un cadre à jamais contraint.

En ajoutant à cela la perspective de décès à venir en cascade (déjà les effets secondaires du traitement génique se manifestent, avec leur cortège de malaises, d’infection au Covid parmi des gens de tous âges, de complications pulmonaires, cardiaques et autres), concrétisation du projet de réduction de la population, on conçoit que les autorités complices des fanatiques de la NOP (Nébuleuse Oligarchique Planétaire dont font partie des organismes tels le Club des Milliardaires) et du gourou Gates éprouvent le besoin de maintenir une pression maximum sur les citoyens ordinaires. Quant à la farce des « élites » se faisant vacciner devant les caméras de télévision, elle fait rire tout être intelligent et lucide. Imagine-t-on que des Macron, des Boris Johnson et autres membres des oligarchies se feraient véritablement inoculer un traitement susceptible non seulement de modifier dangereusement les patrimoines génétiques, mais également

d’insérer dans leur corps des nanoparticules permettant de les tracer, de les contrôler, et sans doute ultérieurement de les manipuler ? Car c’est bien là ce qui nous attend si nous cédons à l’injonction.

REAGIR PAR LA DESOBEISSANCE PASSIVE

Je traiterai dans un prochain article des moyens de la nécessaire désobéissance civile. Dans l’immédiat, une première réaction s’impose : le refus absolu de la vaccination. La difficulté réside dans la possibilité d’entraîner dans une telle opération un maximum de citoyens. La crainte des sanctions, du rejet par les autres, mais avant tout du passeport discriminant est bien réelle et est difficile à éradiquer. Deux éléments devraient pourtant convaincre les gens de passer outre.

D’abord, la création via le passeport de deux types de citoyenneté : une citoyenneté « normale », octroyée aux soumis, aux membres du futur troupeau rescapé de la réduction de la population mondiale, et qui leur permettra de vivre dans la nouvelle normalité, c’est-à-dire en liberté surveillée, restreinte, paupérisée.

Face à elle existera une citoyenneté de seconde zone. Elle concernera les insoumis, c’est-à-dire les prudents, les conscients, les clairvoyants, ceux qui feront preuve de fierté, désireux de conserver leur dignité humaine. Ils se verront interdire de voyager, de fréquenter les restaurants, les théâtres, les cinémas, la plupart des magasins, les lieux publics en général. Peut-être les forcera-t-on à piquer sur leur habit un insigne rappelant l’étoile jaune d’autrefois, les désignant ainsi à la vindicte des autres et à toutes sortes de tracasseries qui les poussera à raser les murs.

La seule façon d’éviter un tel sort à ceux qui entendent maintenir leur liberté est de parvenir à ce que moins de 30 % de la population accepte le « vaccin ». Les autorités seront

alors impuissantes. Comment sévir contre 70 % des habitants d’un pays refusant d’obéir ? C’est par le nombre que le combat engagé sera gagné.

Il reste à nos contemporains à se poser une question essentielle : suis-je décadent au point de céder et de rejoindre le futur cheptel ou ai-je encore en moi suffisamment de sens de l’honneur et de dignité pour résister et demeurer un être humain ? De la réponse dépendra notre avenir.

Dr Michel Bugnon-Mordant, géopolitologue